

L'association Namasté fêtera son 30e anniversaire le 14 juin



80 personnes ont participé à l'assemblée générale.

L'association de randonneurs Namasté vient de tenir sa 30e assemblée générale avec 80 membres. La présidente Barbara Gross a fait le bilan de l'année écoulée : week-end printanier à Ribeauvillé, journée asperges, séjour à Samoëns, week-end en Forêt-Noire, ou encore marches populaires.

Grâce à ses manifestations, Namasté a reversé 9553,06 € en dons : au Foyer d'accueil spécialisé et médicalisé Les Apogées de Forbach, à l'Association Des Seins pour la vie, au Carré médical Résuli, à Yoan Henrich de Sarreinsming, à la Maison d'accueil spécialisée Les 4 Saisons de Lorquin, et, comme depuis de nombreuses années, à l'École Chantal-Mauduit au Népal

(scolarité payée pour deux enfants).

Programme des marches

Les mardis, marche hebdomadaire d'environ 12 km, le jeudi marche nordique de 8 à 10 km. Namasté utilise une cinquantaine d'itinéraires différents dont cinq balisés récemment par des bénévoles de l'association.

Les manifestations

► 17 février : la traditionnelle Speckmarsch (mardi de carnaval).

► 10 mai : journée asperges avec marche le matin, puis repas à midi.

► 25 mai : 44e marche populaire (lundi de Pentecôte).

► 14 juin : 30e anniversaire de

Namasté.

► 27 juin au 4 juillet : la Côte d'Opale - Blériot-Plage (randonnées et tourisme).

► 11 au 13 septembre : Forêt-Noire.

► 18 octobre : Fête de la Châtaine à Oberbronn.

► 8 novembre : repas d'automne.

La cotisation annuelle reste inchangée (15 € par membre et 8 € pour la deuxième personne). La licence est de 31 € entièrement reversée à la Fédération française de la randonnée pédestre.

Les personnes intéressées par les activités du club peuvent prendre contact avec Guy Brouch tél. 06 07 10 85 79 et François Piazza tél. 06 85 81 69 75.